BULLETIN MUNICIPAL **SEPTEMBRE 2017**

ORLÉAT & VOUS

www.orleat.com

Urbanisme p.9

Vos maisons numérotées...

Jeunesse p.11

Pumptrack, un franc succès !

En pages centrales : supplément à détacher

Faites votre rentrée associative 2017 / 2018

ENTRE DORE & ALLIER Communauté de communes

À SAVOIR
LE CIMETIÈRE EST TOUJOURS OUVERT !

Certains ont cru trouver porte close au cimetière ? Sans doute une erreur...

Si le grand portail est la plupart du temps fermé, les deux portillons sont toujours ouverts pour permettre le libre accès du public. Il n'existe qu'une seule exception à ce principe : lorsque les allées du cimetière doivent faire l'objet d'un traitement particulier. Alors, la règlementation en vigueur impose que la zone traitée reste inaccessible pendant un délai de 48 heures. Dans ce cas-là, qui se produit deux fois par an seulement, l'accès au cimetière est complètement empêché et l'information (précisant la date de réouverture) est affichée sur les entrées. ■

DANS CE NUMÉRO VOTRE SUPPLÉMENT DÉTACHABLE POUR PRÉPARER LA RENTRÉE.

SOMMAIRE

Orléat & vous
septembre 2017

TEMPS FORTS 4/5
La Guinguette à changé de patrons
Piscine au camping
Orléat reçoit !
40 ans du ping pong club
Mondeviole & les Mondaniaux : visites de quartiers
Entre Dore et Allier : la médiathèque inaugurée
Animation : tricotons la Ville !

EN CHIFFRES 6/
Le budget fonctionnement de la commune
La commune investit !

TRAVAUX 7/
Les chantiers du début d'année
Réseaux EU- EP : les travaux urgents planifiés
La fin des produits chimiques

URBANISME 8/9
Lotissement de Pont-Astier : premières constructions
Lotissement du bourg, la voie nouvelle réceptionnée
Plan d'Aménagement Durable, tout un programme
Adresses postales : vos maisons bientôt toutes numérotées

ENFANCE / JEUNESSE 10/11
Pôle accueil petite enfance
Le groupe scolaire Jean-Touron
Temps scolaire 2017/2018
Le Pumptrack, un franc succès !
Brico l'Ados

À SAVOIR 12/
Des rendez-vous festifs à ne pas manquer
16ème festival d'Art « COULEUR AUTOMNE »
Recensement militaire sur internet
Mon coach Canin

Bonne lecture...

CÉRÉMONIES
MERCI AUX ENFANTS PRÉSENTS

Le 8 mai dernier, sur la Place du bourg, les enfants des écoles accompagnaient les anciens combattants.
Garder en mémoire, transmettre le souvenir et les enseignements des aléas de l'histoire, telles sont les objectifs des cérémonies du souvenir. Ainsi, les enfants des écoles participent régulièrement aux cérémonies au monument aux morts. Le 8 mai dernier n'a pas fait exception à la règle et les anciens combattants de la FNACA, entourés des membres de la Municipalité et des personnes présentes à la cérémonie, ont pu apprécier la présence des enfants des écoles venus, malgré la pluie, déposer une gerbe.... Qu'ils en soient remercier. ■

ÉDITO

L'ÉQUIPE MUNICIPALE ***VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE !***

Ce premier semestre 2017 a vu l'achèvement des travaux de l'extension de l'école Jean-Touron et c'est avec fierté que nous ouvrons les portes du nouveau groupe scolaire en septembre. Quelque deux cents enfants seront accueillis dans une dizaine de classes.

Aujourd'hui, nous ne doutons pas qu'enfants, parents, enseignants et agents municipaux des écoles sauront trouver rapidement leurs maques dans ce nouvel environnement. Nous restons vigilants et à votre écoute, particulièrement dans cette première phase de mise en service de l'établissement afin que tout fonctionne de façon optimale.

Ce journal doit aussi vous permettre de préparer votre rentrée associative. Une vingtaine d'associations Orléatoises propose de nombreuses activités de loisirs, pour tous les âges. Musique, danse, ping-pong... Vous n'aurez que l'embarras du choix. Toute l'équipe municipale se réjouie de la variété et de la dynamique de notre tissu associatif. Nous continuons cette année encore à les soutenir du mieux que l'on peut (par des aides financières et techniques notamment) et à les encourager dans leurs projets. Nous vous attendons nombreux au forum des associations du 9 septembre pour les inscriptions.

Croyez bien que l'équipe municipale fera sa rentrée comme tout le monde. Après l'achèvement du projet de fusion des écoles, d'autres objectifs ambitieux se dessinent déjà à l'horizon : réfection des réseaux du bourg, réalisation du Plan d'Aménagement Durable, étude sur la réhabilitation de l'ancienne école de Pont-Astier... Cette fin d'année s'annonce encore chargée !

Je vous laisse découvrir, au fil des pages de votre journal, les principaux sujets qui font l'actualité de notre commune et je vous souhaite à tous une très bonne rentrée.

Très cordialement.

Élisabeth Brussat
Maire d'Orléat

CONTACTER *LA MAIRIE*

Adresse : 4, rue des Fougères – 63 190 Orléat
Téléphone : 04 73 73 13 02.
Fax :04 73 73 10 32.
Mail : mairie@orleat.com

Horaires de la Mairie :
Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h
Mercredi : 8 h 30 – 12 h et 14 h – 16 h
Vendredi : 8 h 30 – 12 h et 14 h – 17 h
Samedi : 9 h – 12 h.

Horaires de la Poste :
Identiques à celles de la Mairie mais fermeture à 16 heures.

PEFC 10-31-2211 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Directrice de publication : Élisabeth Brussat - Conception, rédaction et photos : Noëlle Brugheail, Cédric Dauduit, Céline Dessimond, Patricia Lachamp, Jean-Louis Rouvidant, avec l'aide des services municipaux et des responsables d'associations.
Coordination : Noëlle Brugheail - Compogravure et impression : SIC
Tirage : 1200 ex.

TEMPS FORTS

LA GUINGUETTE **A CHANGÉ DE PATRONS**

Depuis le 16 juin, Nicole et Jacky Dargon ont cédé la gérance de leur établissement à Ludivine Gaumy et Kader Bouda.

Après avoir assuré un passage de relais pendant quelques semaines pour ne pas afficher porte close, les anciens gérants viennent de prendre leur retraite. Pas d'inquiétude cependant pour la clientèle : les nouveaux patrons ont laissé la carte identique (friture, cuisses de grenouilles, entrecôtes...) et suivent la même ligne que leurs prédécesseurs (menu : 18€ midi et soir). Ouverture du mardi au dimanche, de 10h à 23h. ■
Réservations : tél. 06 31 57 06 39 ou 07 68 86 06 17.

PISCINE **AU CAMPING**

Depuis le mois de juin dernier, Monsieur et Madame Chollet, déjà gestionnaires du camping municipal et du restaurant le Plaisance (situés à la Base de loisirs d'Orléat), sont également les gérants des piscines de la commune.

Pour autant la piscine (trois bassins) reste accessible pour le public non campeur. Un avenant au bail ayant été signé avec la commune, seule la mise en service des bassins est désormais assurée par le personnel municipal. Cet été, différentes animations étaient proposées aux nageurs et notamment des cours de plongée, aquagym et des leçons de natation. ■
Renseignements : 04 73 53 64 40.

ORLÉAT **REÇOIT !**

L'année a débuté par la visite de Monsieur Roche, alors nouvellement nommé sous-Préfet de la circonscription de Thiers.

Dans le cadre des visites du territoire du sous-préfet de la circonscription de Thiers, la Mairie avait été sollicitée pour faire visiter la commune d'Orléat. Ce fut chose faite le 18 janvier. La Municipalité n'a pas manqué l'occasion de présenter et de mettre en valeur ses projets (nouvelle école, lotissement du bourg, etc) aux yeux de celui qui, représentant de l'Etat, est l'un de ses partenaires privilégiés. Cette visite fut également l'occasion de présenter la qualité du cadre de vie d'Orléat, la variété de son tissu associatif et la richesse de son tissu économique local (avec notamment la visite de l'entreprise Fayet). ■

40 ANS **DU PING PONG CLUB**

Créé en 1977 par Jean Collonges et Pierre Favier qui furent très rapidement rejoint par Yvon Lorenzon au sein de l'équipe dirigeante, le Ping Pong Club d'Orléat a fêté ses 40 ans !

Pour fêter ça, un repas dansant a été organisé le samedi 8 avril. Plus de 160 personnes ont répondu présentes afin de célébrer dignement cet évènement. L'ambiance était festive, mais également chargée de souvenirs. Au cours de la soirée, les convives ont pu apprécier l'évolution ainsi que le lourd palmarès du Ping Pong Club d'Orléat au travers d'une vidéo retraçant ces quatre décennies.

Le PPCO fait toujours preuve d'un dynamisme sans faille sous la présidence de Dorian Deneuville. Il continue, entre autres, le chemin de la formation de jeunes joueurs. Ces derniers représentent pratiquement 40% des effectifs du club. Son équipe fanion évolue depuis environ 30 ans au plus haut niveau régional. ■

MONDEVIOLE & LES MONDANIAUX
VISITES DE QUARTIERS

Deux nouvelles visites de quartier ont eu lieu ce premier trimestre 2017. La première, le 1er avril, a eu lieu à Mondeviolle. La seconde, le 24 juin, aux Mondaniaux.

Moment convivial et privilégié qui permet aux habitants d'échanger avec les élus sur leur quotidien, les visites de quartier sont également l'occasion de faire le point sur différents projets de la commune. Ce qu'il faut retenir, en bref, de ces deux visites...

Mondeviolle
Un espace public, aujourd'hui principalement utilisé pour le stationnement des véhicules des habitants du village, sera aménagé en parking pour permettre une meilleure utilisation du lieu. La question du traitement de la mare a également été abordée. La rencontre avec les propriétaires est organisée pour trouver des solutions.

Les Mondaniaux
Pour des questions évidentes de sécurité d'abord, dans le souci de préserver le patrimoine et l'environnement ensuite, mais aussi pour des questions de coût d'entretien de la voirie, la route qui mène aux Mondaniaux depuis le bourg d'Orléat, ne sera autorisée qu'aux riverains à compter de cette fin d'année.

Vous n'avez pas eu la visite de l'équipe municipale dans votre hameau ?
Elle aura lieu avant la fin du mandat. Une invitation vous sera adressée dans votre boîte aux lettres. Si vous jugez que ça ne peut attendre, n'hésitez pas à le faire savoir au secrétariat de Mairie. ■

LA MÉDIATHÈQUE **INAUGURÉE**

Le 30 juin 2017 a été inaugurée la médiathèque intercommunale de Lezoux. Prenez votre carte, elle est gratuite !

À peine a-t-elle ouvert ses portes que la médiathèque intercommunale, équipement à la pointe de la technologie, compte 2300 inscrits.
Les adhérents ont à leur disposition quelque 30 000 références de documents de toutes natures. Sans compter les nombreuses animations organisées pour dynamiser le lieu.
À noter que la médiathèque est en réseau avec douze bibliothèques du territoire intercommunal, notamment avec le point lecture situé à la Mairie d'Orléat. Vous pouvez donc indifféremment déposer vos livres et en prendre d'autres en Mairie d'Orléat et à la médiathèque de Lezoux. ■

Médiathèque Entre Dore et Allier
Rue du docteur Grimaud – 63 190 Lezoux – Tél. 04 73 78 11 07
mediatheque@ccdoreallier.fr
www.mediatheques-entre-dore-et-allier.fr
Horaires d'ouverture :
mardi : 10 h - 12 h / 16 h - 19 h
mercredi : 10 h - 19 h
jeudi : 10 h - 12 h / 16 h - 19 h et jusqu'à 20 h le 3e jeudi de chaque mois
vendredi : 10 h - 12 h / 16 h - 19 h
samedi : 9 h - 19 h
dimanche : 14 h - 17 h le 1er dimanche de chaque mois.

Depuis le 22 juin, dans le cadre de l'inauguration de la médiathèque, une œuvre collective de tricot a recouvert les éléments urbains de Lezoux et des bourgs des 14 communes de l'intercommunalité, dont Orléat. Pour le plaisir des yeux !

PAROLE D'ÉLU

Christian Robin

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Vous avez choisi notre équipe municipale pour doter Orléat d'équipements structurants comme l'école, créer un bourg attractif autour de l'église... sans augmenter les impôts.

2017 aura prouvé que nous tenons nos engagements !

C'est avec fierté que nous présentons un budget où l'endettement est en forte diminution alors même que nous inaugurons une nouvelle école.

La gestion raisonnée et rigoureuse que nous assurons nous permet d'ores et déjà de continuer à réaliser nos projets.

2018 sera notamment l'année de la réfection des réseaux du bourg.

Notre mot d'ordre : faire des dépenses qui garantissent de futures économies et qui participent à l'amélioration de la qualité de vie à Orléat.

Nous sommes et resterons soucieux et vigilants de la bonne gestion de notre capital commun.

LE BUDGET FONCTIONNEMENT ***DE LA COMMUNE***

Le budget fonctionnement 2017 de la commune d'Orléat s'élève à 1 757 962 €.

La municipalité, comme elle s'y était engagée, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017. Si une augmentation figure sur votre avis d'imposition, elle provient de l'évolution de l'indice de la valeur locative fixée par l'Etat.

DÉPENSES

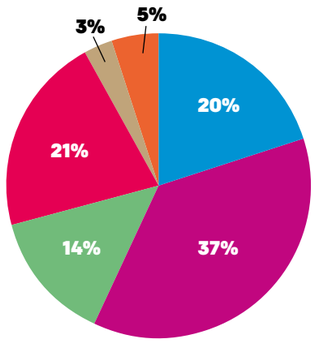

- **Charges générales : énergies, fournitures, entretiens et réparations des bâtiments et l'espace public.**
- **Charges de personnel : cotisations, charges sociales, rémunérations.**
- **Virements à la section investissement (248 444 €).**
- **Autres charges de gestion courante : contribution aux organismes de groupement, subventions versées (CCAS, associations,...).**
- **Charges financières : intérêts d'emprunts.**
- **Autres dépenses de fonctionnement.**

RECETTES

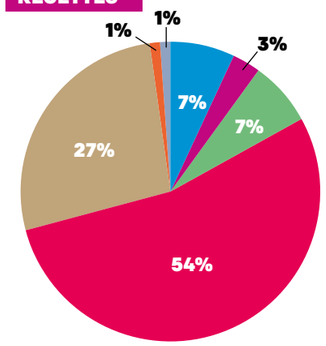

- **Résultat de fonctionnement reporté.**
- **Remboursement sur charges de personnel.**
- **Produits des services, des domaines, et des ventes.**
- **Impôts et taxes.**
- **Dotations, subventions et participations.**
- **Autres produits de gestion courante.**
- **Produits exceptionnels.**

LA COMMUNE ***INVESTIT !***

Le budget Investissement 2017 de la commune d'Orléat s'élève à 1 433 978 €.

La commune investit ce budget dans différents domaines :
L'extension de l'école Jean-Touron : l'objectif est de faire rapidement des économies d'échelle en regroupant sur un même site les deux écoles.
L'école de Pont-Astier est un équipement ancien qui coûte très cher d'entretien. Il est prévu que ce dernier fasse l'objet d'un projet de réhabilitation mais dans un premier temps les locaux disponibles serviront à accueillir dans de meilleures conditions le centre de loisirs et quelques associations.
La mise en séparatif des réseaux du bourg : ces travaux sont une nécessité technique afin de mettre aux normes les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Cela permettra de supprimer nombre de désagréments aux habitants en cas de fortes pluies et d'améliorer le fonctionnement de nos stations d'épuration aujourd'hui saturées par ces eaux parasites.
Le Plan d'Aménagement Durable (PAD) : la municipalité souhaite redynamiser et valoriser le cœur du bourg d'Orléat et le hameau de Pont-Astier. Une étude a débuté. Elle se poursuivra par des travaux d'aménagement.
La jeunesse : l'offre de loisirs sur la commune doit être suffisante pour satisfaire tous les publics, notamment les jeunes. Plusieurs projets sont portés pour satisfaire leurs envies. Cette année la commune a investi sur le pumptrack de la base de loisirs. ■

LES CHANTIERS ***DU DÉBUT D'ANNÉE***

L'ÉQUIPE DES SERVICES TECHNIQUES
De gauche à droite : Olivier Auzance (Reponsable des services techniques d'Orléat), Vincent Rabette, Jean-Paul Mallet (Chef d'équipe), Pascal Salles, Rémi Chèze et Christian Grangeversanne.

Plusieurs chantiers ont été réalisés au premier semestre 2017 :

- **Impasse des Bleuets :** remise à niveau et pose de cinq caniveaux à grilles sur le réseau d'eaux pluviales.
- **Curage des fossés :** chemin de Pasmoulet et route des Mondaniaux.
- **Travaux en régie :** les services techniques assurent de multiples interventions quotidiennes de toutes natures sur la commune : nettoyage et contrôle des stations d'épuration, entretien du cimetière, tonte, fleurissement, nettoyage de la voirie, réparations sur les bâtiments, ect. Au printemps, l'équipe a également fini l'aménagement du bloc sanitaire de la piscine municipale avant que la gestion de l'équipement ne soit confiée à la SARL Chollet (voir page 4). Enfin, l'équipe a également réalisé intégralement le Pumptrack de la base de loisirs (voir article page 11). ■

RÉSEAUX EU- EP ***LES TRAVAUX URGENTS PLANIFIÉS***

En début d'année, différents orages ont causé des dégâts dans certaines propriétés, notamment parce que certaines parties des réseaux doivent faire l'objet de travaux.

Plusieurs foyers de la commune ont souffert des violents orages survenus au printemps. Orages qui ont été à l'origine de remontées d'eaux pluviales (voir d'eaux usées) dans les réseaux. Les raisons de ces déconvenues varient selon les cas. En tous état de cause, pressée par la nécessité et tout à la fois contrainte par les délais imposés par la réglementation en matière de marchés publics, la Mairie à enfin signé le nouveau marché à bons de commande pour la création et l'entretien des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (pour la période 2017/2020). Le marché a été confié à l'entreprise la moins-disante : l'entreprise Robinet. ■

PAROLE D'ÉLU

Daniel Maurin

ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DES TRAVAUX

Les travaux de l'extension de l'école Jean-Touron se sont déroulés tout à fait normalement pour accueillir les enfants pour la rentrée de septembre.

Maintenant, un gros chantier va débuter au bourg d'Orléat avec la mise en séparatif des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux secs. Ce chantier sera mené conjointement par la Mairie et le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable Dore Allier.

Je tiens aussi à saluer l'équipe des services techniques qui, permet de maintenir mais aussi d'améliorer la qualité de notre patrimoine communal.

LA FIN ***DES PRODUITS CHIMIQUES***

La loi du 1er janvier 2017 impose aux communes l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires (utilisés jusqu'alors pour désherber l'espace public).
Cette règlementation occasionne une surcharge de travail importante en matière d'entretien des espaces verts. La municipalité et les services techniques réfléchissent actuellement à la mise en place de jachères fleuries notamment pour limiter les incidences de cette loi. Dans l'attente de solutions efficaces, nous comptons sur votre compréhension.

PAROLE D'ÉLU

Laurent Dolcemascolo

PREMIER ADJOINT
EN CHARGE DE L'URBANISME

Gage d'attractivité de notre commune : Orléat ne cesse de voir sa population augmenter. Alors que les candidatures se multiplient pour les logements du bourg d'Orléat, le nombre de permis de construire augmente,passant de 6 en 2015 à déjà 15 en 2017.

Cette évolution de la commune oblige la municipalité à faire évoluer les équipements structurants permettant d'accueillir la population dans les meilleures conditions. Nécessité faisant loi, c'est dans ce cadre que nous avons créé l'école, le lotissement du bourg et qu'aujourd'hui nous engageons l'étude du Plan d'aménagement durable.

Notre objectif reste inchangé sans pour autant devenir une commune urbaine et ouvrir de nouveaux espaces à la construction, nous voulons revaloriser notre patrimoine et dynamiser la commune.

LOTISSEMENT DE PONT-ASTIER, ***PREMIÈRES CONSTRUCTIONS***

Depuis quelques semaines, les premières constructions du nouveau lotissement de Pont-Astier, lotissement du Marrat, sortent de terre.

Le lotisseur privé, a vendu cinq lots à quatre particuliers. Les cinq permis sont instruits et accordés. ■

LOTISSEMENT DU BOURG, ***LA VOIE NOUVELLE RÉCEPTIONNÉE***

Les travaux de voirie de la nouvelle rue desservant le lotissement du bourg ont été réceptionnés au printemps.

Les logements gérés par Auvergne Habitat sont en cours de finition et les premières familles devraient intégrer les logements neufs en fin d'année. Les sept terrains à bâtir déservis en bout de voie nouvelle sont tous vendus à des particuliers. Certains permis sont en cours d'instruction tandis que certaines constructions sont déjà sorties de terre. ■

PLAN D'AMÉNAGEMENT DURABLE, ***TOUT UN PROGRAMME***

À l'issue d'une procédure d'appel d'offres débutée en début d'année et accompagnée par le Conservatoire d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, un Cabinet a été retenu pour réaliser l'étude de révision du Plan d'Aménagement de Bourg d'Orléat.

Le Cabinet Derlich, domicilé à Issoire, est composé de plusieurs associés : Frantz Derlich (spécialisé en urbanisme), Julien Lesage (architecte) et Jefke Lancrenon (aménagement paysager). Le début de l'étude est prévu à la rentrée de septembre pour un rendu en début d'année 2018.
L'objectif de ce travail est de définir une vision d'ensemble des aménagements de la commune pour les prochaines années (notamment en ce qui concerne l'aménagement du bourg d'Orléat et la réhabilitation du hameau de Pont-Astier).
Laurent Dolcemascolo, premier adjoint au Maire, explique : « *C'est dans cette perspective d'amélioration de la gestion des espaces, que la commune a la possibilité de faire valoir son droit de préemption sur certains bâtiments et terrains. L'enjeu est de proposer une réelle amélioration de la qualité architecturale des cœurs de bourgs* ».
La feuille de route choisie à l'issue de la démarche sera exposée dans un prochain journal municipal. ■

ADRESSES POSTALES ***VOS MAISONS BIENTÔT TOUTES NUMÉROTÉES***

Jean-Louis Rouvidant, Françoise Poton et Richard Poncept. La commission « Numérue » était composée également de Céline Dessimond.

Assurer une meilleure distribution du courrier, faciliter l'intervention des secours, permettre la mise à jour des assistants de navigation (GPS) ou l'installation de la fibre optique... les intérêts de la numérotation des habitations sont nombreux.

Sollicitée simultanément par la Poste dans le cadre de l'amélioration de l'adressage des courriers et par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du déploiement du très haut débit en Auvergne, la commune d'Orléat s'est lancée au printemps 2017 dans un vaste chantier de numérotation des habitations et de dénomination de ses rues.

Élisabeth Brussat explique : « *Nous ne pouvions pas manquer l'opportunité de voir arriver prochainement (au 3ème trimestre 2019 nous annonce le Conseil Régional) la fibre optique à Orléat !*
C'est un outil incontournable d'acheminement des données pour les entreprises et les particuliers. Notre partenaire exigeait de pouvoir disposer d'une cartographie avec toutes les habitations numérotées. Dans le même temps, la Poste nous demandait de préciser les noms de rues et les numéros pour réduire les erreurs d'adressage des courriers. Nous nous sommes lancés ! Et ce fut un gros chantier, mener par une commission constituée pour ce projet, avec l'appui de Françoise Poton, agent municipal en charge de l'Urbanisme. Il faut rappeler que la Municipalité est très sensible aux problématiques de réseaux, compte tenu des difficultés que nous rencontrons avec les fournisseurs d'accès pour faire améliorer la réception en matière de téléphonie mobile sur la commune. Il nous apparaît donc d'autant plus important de disposer de connexions Internet de bonne qualité. »

Signature du contrat avec La Poste pour la mise en place de la campagne de communication aux habitants.

Un courrier sera envoyé en fin d'année à chaque foyer concerné par l'attribution ou la modification d'un nom et d'un numéro de rue. Grâce à un contrat passé entre la Mairie et la Poste. Ces courriers seront accompagnés d'un « pack de communication » comprenant des fiches pré-remplies à la nouvelle adresse des foyers. L'objectif est de faciliter la diffusion des nouvelles coordonnées, notamment auprès des prestataires de services. ■

Renseignements : Service Urbanisme, Françoise Poton : tél. 04 73 73 13 02.

PAROLE D'ÉLU

Richard Poncept

CONSEILLER MUNICIPAL
MEMBRE DE LA COMMISSION URBANISME

Dans nos travaux nous avons porté une attention particulière à minimiser les modifications d'adresses mais, inévitablement, quelques administrés voient leurs noms de rue modifiés.
Nous remercions ces habitants de nous excuser pour ce désagrément.

PAROLE D'ÉLUE

Ariane Albaric

ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DE L'ENFANCE / JEUNESSE

Suite à l'avis formulé par le conseil d'école du 15 juin 2017 approuvant massivement le retour à la semaine des quatre jours, le conseil municipal a décidé de revenir à la semaine de quatre jours. Le rythme scolaire sera donc le suivant à partir de la rentrée 2017 /2018 : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

PÔLE ACCUEIL **PETITE ENFANCE**

Les écoles du territoire accueillent le jeune enfant à partir de ses 3 ans révolus. Avant cet âge, les enfants peuvent être accueillis chez des assistantes maternelles, très nombreuses et bien réparties sur le territoire.

Sandy Bonnet (responsable du PAPE), Élisabeth Brussat (vice-présidente de la communauté de communes en charge de la petite enfance), Valérie Grossman.

La communauté de communes a mis en place en début d'année un nouveau service, le pôle accueil petite enfance (PAPE).
Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées contactez le relais d'assistantes maternelles au 09 67 88 10 56 (les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 13h).
Des permanences téléphoniques fonctionnent sur quatre antennes (Crevant-Laveine, Joze, Lezoux et Peschadoires). Les ateliers d'éveil ont débuté le 6 mars. ■

LE GROUPE SCOLAIRE **JEAN-TOURON**

Le groupe scolaire Jean-Touron ouvre ses portes à la rentrée !

Après un an de travaux réalisés par plus d'une dizaine d'entreprises et orchestrés avec sérieux par l'architecte maître d'œuvre Yvan Trait, le groupe scolaire Jean-Touron acceuillera dès septembre près de 200 élèves.
Les abords de l'établissement feront l'objet de travaux en 2018 puisque le parking devra être aménagé et l'éclairage installé du côté de la nouvelle entrée. ■

LE PUMPTRACK, **UN FRANC SUCCÈS !**

En partenariat avec le club Lempdes BMX Auvergne, un pumptrack a vu le jour, au début du printemps, à la base de loisirs de Pont-Astier.

Le 24 juin, un circuit de 200 mètres de bosses a vu le jour à l'entrée de la Base de Loisirs de Pont-Astier ! Une « idée jeune(s) », portée par Laurent Dolcemascolo et Céline Dessimond, qui ne doutent pas du succès que l'équipement rencontrerait, une fois sorti de terre, auprès des jeunes Orléatois. Laurent Dolcemascolo explique : « *J'ai vu ce type d'équipements ailleurs et les jeunes adorent. C'est toujours plus intelligent que de leur proposer de rester enfermés devant la télé.* ».

Accessible à tous âges et tous niveaux, le circuit l'est aussi à tous types de cycles : vélo de descente, de cross-country, VTT, BMX... et draisienne si le cœur vous en dit. Une seule règle : respecter les consignes de sécurité affichées aux abords du terrain, il en va de la responsabilité des adultes et parents des utilisateurs.

Dès les premiers jours ensoleillés, les jeunes ont investi le site du Pumptrack nouvellement créé par les services techniques. Jusqu'à des heures tardives, ils viennent s'essayer à des courses de vitesse ou des sauts périlleux sur le circuit de bosses et de virages relevés dont le tracé a été conçu par un spécialiste : Alexandre Granger, coach sportif du Lempdes BMX Auvergne. ■

PAROLE D'ÉLUE

Céline Dessimond

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Nous essayons de développer l'offre de loisirs pour les jeunes sur la commune. Après la création d'un circuit de VTT, le circuit de Pumptrack vient compléter l'offre pour les deux roues. D'autres projets verront le jour. L'important est que ces projets soient pensés avec les jeunes. C'est pour cette raison que nous restons à leur écoute. Leurs propositions sont les bienvenues.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Grâce à un mouvement de « pompage » (actions combinées des bras et des jambes sur le vélo) au gré des creux et des bosses du parcours, on peut augmenter sa vitesse sans faire l'usage des pédales. Des initiations seront organisées à l'automne... Renseignements en Mairie.

BRICO **L'ADOS**

Cet été avec Yamina, animatrice au centre de loisirs UFCV, les ados ont retroussé leurs manches...

Grande tendance de ces dernières années, les jeunes ont fabriqué du mobilier en palettes recyclées. Leurs constructions ont permis d'aménager l'accueil de loisirs de l'école de Pont-Astier et certains espaces de la commune. Yamina explique : « *Ce projet a pour but de favoriser l'accès aux loisirs pour tous les jeunes en les accompagnant dans la création et la gestion d'un espace collectif, convivial, sécurisant et autonome, d'où ils pourront développer leur envies et projets* ».
Les ados qui ont participé tout au long de l'été à cette aventure ont été aussi enchantés que créatifs. De nouvelles activités, dans le même esprit, seront proposées pour les vacances de la Toussaint. ■
Renseignements : Yamina Boulil, Accueil UFCV, tél. 04 73 53 61 70 ou 06 77 47 16 95.

À SAVOIR

DES RENDEZ-VOUS FESTIFS **À NE PAS MANQUER**

Fête de la musique, feu d'artifice, brocantes... plusieurs temps forts ont ponctué ce premier semestre et l'été 2017 à Orléat...

Les prochains rendez-vous de l'année 2017 à noter sont :

→ www.orleat.com

Fête de la musique 2017 à la Base de Loisirs d'Orléat.

Dimanche 3 septembre : vide greniers (SI*)à la Base de loisirs,
Samedi 9 septembre : forum des associations à la salle des fêtes,
Samedi 16 septembre : exposition Danse des fils à la salle des fêtes,
Week-end du 23, 24 septembre : Festival de peinture SLO,
Dimanche 15 octobre : Thé dansant avec le Club de l'Amitié à la salle des fêtes,
Vendredi 17 novembre : Marche aux sorcières de l'amicale des écoles
Dimanche 12 novembre : loto avec Rétro Dore à la salle des fêtes,
Samedi 18 novembre : soirée inter associative à la salle des fêtes (sous réserve),
Samedi 25 novembre : soirée théâtre (SI*) à la salle des fêtes,
Mercredi 6 décembre : concours de belote à la salle des fêtes,
Vendredi 22 décembre : marché de Noël.

* Syndicat d'Initiative

16ÈME FESTIVAL D'ART « COULEUR AUTOMNE »

Vous pouvez dès à présent cocher le week-end dans votre calendrier : ce sera celui des 23 et 24 septembre 2017.

Grâce aux membres de l'association Sport Loisirs Orléatois (SLO), la commune d'Orléat est devenue un lieu de rencontre artistique incontournable où des artistes de notoriété internationale ou régionale offrent au grand public une exposition de peinture et de sculpture remarquable permettant d'ouvrir l'Art aux initiés et au grand public.
Le programme de 2017 s'annonce riche en couleurs avec la présence de deux invités d'honneur de renommée internationale : Christian Eurgal (huile), Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres, et Guy Geymann (sculpteur) et peintre officiel de l'armée.
De nombreuses démonstrations de peinture et de sculpture seront organisées durant les deux jours du festival. L'un des temps forts du week-end sera le concours de peinture en plein air sur le thème des étangs et leur environnement (ouvert à tous : amateurs et professionnels) et la randonnée « La ronde des étangs » organisée par le Syndicat d'Initiative au cours de laquelle les randonneurs peuvent établir des contacts directs avec les peintres en action. ■

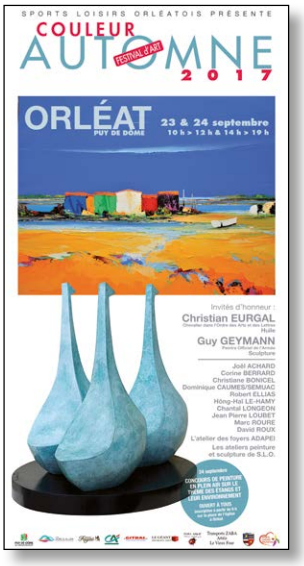

RECENSEMENT MILITAIRE SUR INTERNET

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire. Vous pouvez procéder à votre déclaration en ligne sur Service-public.fr.
Votre inscription en ligne vous permet d'obtenir directement votre attestation de recensement (à conserver précieusement). Cette dernière vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée...). ■
Renseignements : 04 73 99 25 15
http://www.defence.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnées

MON COACH CANIN

Nouvellement installé à Orléat, Michel Capis est joignable au 06 99 02 87 05.

Rééducation comportementale, conseils avant achat/adoption et balades éducatives. ■